

N°73  
DÉCEMBRE 2024

# HOERDT infos

Le journal d'information de votre commune



## Hoerdtd au Cœur de Noël : une 4<sup>ème</sup> édition féérique

P. 04

ACTUALITÉS

Services à la  
population : **toutes  
les démarches  
en ligne**

P. 12-13

SERVICES

**Élections** du  
Nouveau Conseil  
municipal des  
Enfants

P. 20-21

JEUNESSE

**Libération de  
Hoerdtd** : Toute la  
programmation  
des festivités

P. 32

VIE DU VILLAGE



Retrouvez la version  
numérique de votre  
bulletin

[www.hoerdtd.fr](http://www.hoerdtd.fr)



COMMUNE DE  
**Hoerdtd**

# Édito



Chères Hoerdtoises, chers Hoerdtois,

Les fêtes de Noël approchent, offrant à chacun l'occasion de se rassembler autour de nos précieuses traditions, symboles de paix, de partage et d'espérance, alors que nous nous apprêtons à accueillir une nouvelle année. Dans un contexte où les conflits persistent et où l'économie et les institutions françaises traversent des périodes d'instabilité, notre commune s'engage à maintenir un service public de qualité tout en gérant efficacement les dépenses et en recherchant activement des subventions.

Nous avons plusieurs projets en cours, notamment des travaux de voirie et de signalisation, ainsi que la réhabilitation du Centre Culturel, prévue pour s'achever à l'automne 2025. Le projet de centrale photovoltaïque flottante à la gravière a franchi une étape importante avec le choix de l'opérateur. Cette installation, une fois terminée, fournira de l'électricité renouvelable à l'équivalent de 20 000 personnes, bien que sa mise en service ne soit attendue qu'en 2029 en raison de la complexité des procédures.

D'autres initiatives nous mobilisent également, qu'elles soient d'ordre sécuritaire, patrimonial ou mémoriel. Citons notamment la rénovation de l'éclairage public avec le passage à la technologie LED pour tous les points lumineux, l'aménagement du cimetière de l'ancien hôpital et l'installation de vidéosurveillance dans la zone d'activités ainsi que sur quelques sites sensibles du village. L'espace public, véritable lieu de vie et vitrine de notre village, mérite toute notre attention et nos soins. Cette année encore, la qualité de nos aménagements a été saluée par l'attribution de la troisième fleur au palmarès des villages fleuris. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui contribuent à cet effort, qu'il s'agisse des membres de la municipalité ou des habitants.

Je souhaite également remercier chaleureusement les bénévoles de nos associations pour leur dévouement, tant au sein de leurs structures que dans l'animation de notre village. Je n'oublie pas de mentionner les nouvelles animations organisées par la municipalité, qui ont rencontré un franc succès, comme le marché annuel en soirée et « Hoerd au Cœur de Noël », qui a ravivé la magie des fêtes. Ces événements conviviaux font de Hoerd un village où il fait bon vivre.

Enfin, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2025.

*Seheni Winachte au  
Gleeklich's Weujahr*



**Denis Riedinger,**  
**MAIRE DE HOERDT**

P. 4-11  
**ACTUALITÉS**

P. 12-13  
**SERVICES**

P. 14-15  
**SÉCURITÉ**

P. 16-17  
**ENVIRONNEMENT**

P. 18-19  
**CADRE DE VIE**

P. 20-23  
**JEUNESSE**

P. 24-27  
**VIE CULTURELLE**

P. 28-29  
**POMPIERS**

P. 30-36  
**VIE DU VILLAGE**

P. 37-39  
**AINSI VA LA VIE...**

P. 40  
**AGENDA**

Bulletin municipal imprimé  
en 2 300 exemplaires  
**Directrice de la publication :**  
Florence NOBLET  
**Comité de rédaction :**  
Béatrice DEBRIE,  
Emmanuelle EBERHARDT,  
Daniel MISCHLER,  
Christiane SAEMANN,  
Roland SCHURR,  
Isabelle LE LAY,  
Romain DI NATALE  
**Infographie :**  
Les Créatonautes  
**Crédit Photos :**  
Commission Communication,  
SAMAP (Musée de l'Asperge)

# Point sur les travaux en cours

## CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Les travaux de réhabilitation, restructuration et extension des équipements sportifs avancent d'un bon rythme et dans le respect du planning. Les volumes du nouveau complexe sont à présent visibles suite à la pose des éléments de charpente, d'ossature bois et de bardage pour les salles de gymnastique, de judo et le logement du gardien. Il en est de même pour les vestiaires de la salle sportive dont les murs ont été montés. L'entreprise de gros œuvre a terminé les modifications des gradins. Prochaine étape, la réalisation du péristyle pour les cheminements extérieurs et du club house de la salle multisports avec ouverture de la façade sud au niveau des gradins.

La toiture et le dallage de la salle de gymnastique seront achevés début d'année, la toiture et les menuiseries du dojo et du logement du gardien posées. Les travaux pour le comblement de la « piscine » démarreront en janvier 2025.



## RUE DE LA GARE

Les travaux d'aménagement de la rue de la Gare sont achevés, hormis les aménagements paysagers côté gare et la pose du mobilier urbain.

De nouvelles règles de circulation et de stationnement sont instaurées :

- Création d'un dépose minutes (2 places) à l'avant du parking de la gare
- Mise en place d'une zone bleue à hauteur du n° 47 rue de la Gare (boulangerie) : durée de stationnement limitée à 10 minutes entre 7h et 19h, sauf dimanches et jours fériés (2 places)
- Mise en place d'une zone bleue devant le Crédit Agricole : durée de stationnement limitée à 1h30 de 8h à 12h et de 14h à 19h, sauf dimanches et jours fériés (3 places)
- Instauration d'une zone 30 dans le tronçon compris entre la rue de la République et la rue Brandt.

## CIMETIÈRES

Le cimetière communal fera l'objet en 2025, de travaux consistant notamment en l'aménagement d'un espace pour 20 cavurnes, la remise en état des allées et la rénovation partielle du mur d'enceinte.

Le cimetière de l'EPSAN sera quant à lui réhabilité, avec un nettoyage et une identification de l'ensemble des tombes, la création

d'une allée centrale en stabilisé, la réalisation d'une stèle et un réengazonnement complet de la surface.

Un diagnostic réalisé par l'ONF sur l'état des arbres présents sur le site a permis d'identifier certains spécimens présentant un risque accru. Afin de garantir la sécurité, des travaux d'élagage seront entrepris au début de l'année.

## RUE HEYLER

Des travaux d'aménagement de la rue Heyler sont programmés par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn à partir de mars prochain. Ces travaux consistent en le remplacement du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux télécom, cuivre et fibre, une rénovation de l'éclairage public et un réaménagement complet de la voirie avec mise en place d'une voie centrale banalisée (avec bandes cyclables de part et d'autre de la voirie).

HOERDT  
au Cœur  
de Noël

# Plan de circulation : remise en état du marquage au sol et renforcement de la signalisation verticale

**D**urant l'été, des travaux importants de marquage au sol et de signalisation verticale ont été réalisés pour améliorer la sécurité et la clarté de la circulation. Ces interventions, indispensables pour le confort et la sécurité des usagers, ont porté sur plusieurs points clés :

- 1 Reprise du marquage existant :** Le marquage au sol, parfois effacé ou devenu moins visible avec le temps, a été repris pour garantir une meilleure lisibilité.
- 2 Mise aux normes du marquage au sol :** Afin de respecter les réglementations actuelles, le marquage de couleur verte a été uniformisé en blanc. Cette modification assure une conformité stricte et une harmonisation avec les standards.



- 3 Modifications ciblées :** À certains endroits, des ajustements ont été apportés pour fluidifier la circulation et renforcer la sécurité des zones sensibles.

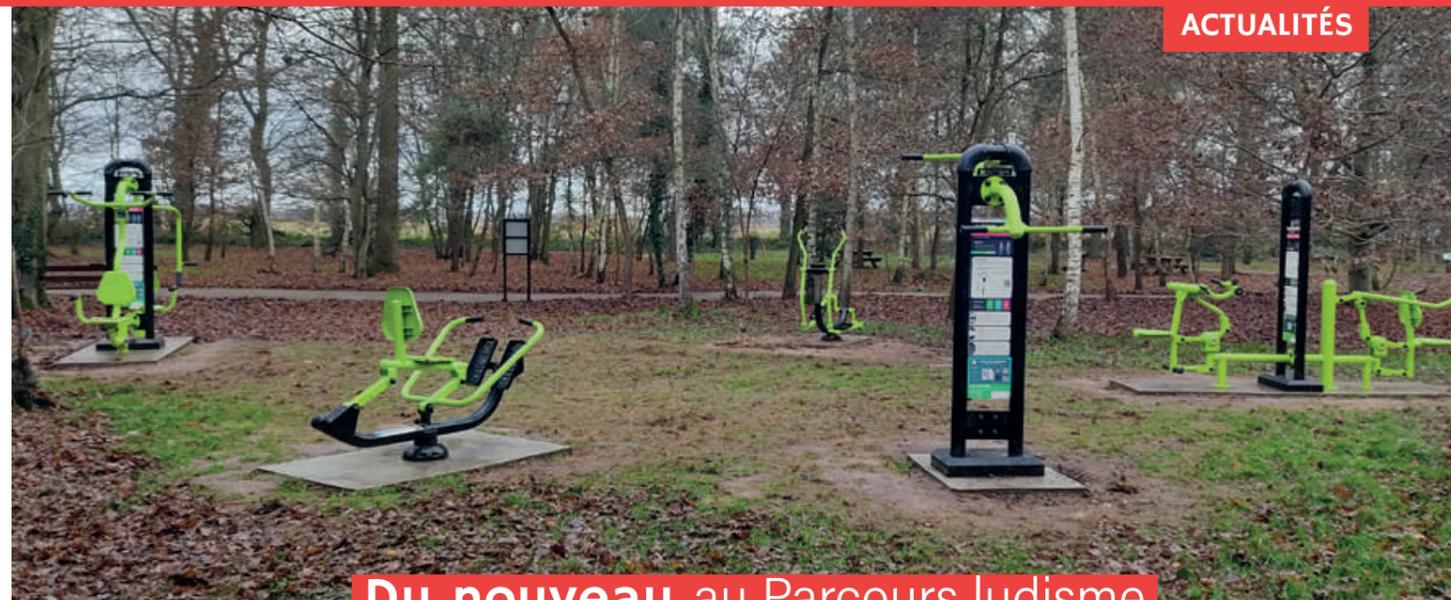
- 4 Renforcement de la signalisation verticale :** Là où elle s'avérait insuffisante ou peu claire, la signalisation a été optimisée pour guider les usagers de manière plus efficace.

Ces travaux, menés avec soin et rigueur, reflètent notre engagement à offrir un environnement sûr et agréable pour tous. Un grand merci à l'ensemble des équipes mobilisées pour la réussite de ce chantier, et à tous les usagers pour leur patience durant cette période d'aménagement.



Grand'Rue

Rue du Ried



## Du nouveau au Parcours ludisme et équilibre (Parcours de santé)



Pour les sportifs



Pour tous

Un espace dédié à la musculation a été aménagé côté entrée Geudertheim. Doté de plusieurs agrès de sport plein air, cet espace permet aux utilisateurs de pratiquer des exercices de renforcement musculaire, dans un environnement naturel propice à l'activité physique et à la détente.

Une table de pique-nique a été installée au départ du circuit rouge côté Hoerd. Merci de respecter les lieux et de ne laisser aucun déchet sur place.

## Battues de chasse

Plusieurs battues de chasse sont programmées sur les quatre lots de la commune ainsi que dans l'ensemble des communes du secteur. Vous pouvez consulter le site de la Chasse Alsace-Moselle où vous trouverez la réglementation et les dates des

différentes battues programmées afin d'éviter les secteurs où des chasses sont en cours.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS



<https://www.chasse-alsace-moselle.fr/67/Hoerd/battues>



# « Grandir ensemble : dire non au harcèlement ! »

**GRANDIR ENSEMBLE : DIRE NON AU HARCELEMENT**

Vendredi 27 Septembre 2024  
de 17h à 19h

Intervention de prévention : Parents et Enfants de 8 à 10 ans

Avec Clarisse Muntzer  
Intervenante indépendante en prévention au risque de harcèlement scolaire

Au Périscolaire "Les Marsupiots"

Du 23 au 27 septembre, le périscolaire «Les Marsupiots» a organisé une semaine dédiée à la lutte contre le harcèlement avec pour objectif de sensibiliser, informer et d'apporter des outils pour mieux comprendre et prévenir le harcèlement.

Cette action s'est articulée autour de nombreux ateliers dont des jeux, des ateliers interactifs et des créations d'affiches. Ces moments d'échange et de réflexion ont permis aux enfants d'aborder le sujet de manière ludique et éducative.

L'intervention de Clarisse MUNTZER, spécialiste en prévention au risque

du harcèlement, a apporté un accompagnement précieux, apportant des conseils pour mieux comprendre le harcèlement et pour mieux réagir face à une tentative d'intimidation.

Le dernier jour, un moment d'échange a eu lieu avec les parents pour leur permettre d'accompagner au mieux les enfants face à cette problématique.

Cette semaine de sensibilisation, qui a pu être mise en place grâce au soutien financier du fonds Nora, a souligné l'importance d'une vigilance collective pour protéger les enfants et leur offrir un environnement où ils peuvent pleinement s'épanouir.



**Ensemble, disons non au harcèlement !**

## Cérémonie nouveaux arrivants



En raison de l'indisponibilité du centre culturel, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue le vendredi 14 juin à l'étang de pêche.

Cette soirée conviviale fut l'occasion de rencontrer les élus, les artisans, les commerçants, ainsi que les présidents des nombreuses associations hœrdtoises représentées.



## SE DÉPLACER

en TER depuis Hoerd

**2 TRAINS PAR HEURE VERS STRASBOURG**

Le saviez-vous ? De nombreux trains circulent chaque jour depuis la gare d'Hoerd. Découvrez en détail l'offre TER Fluo au départ de votre commune :

**En semaine**

- 2 TER par heure en période de pointe,
- Des trains entre 5h30 et 22h30, en correspondance à Strasbourg avec les TGV,
- Des horaires faciles à mémoriser. (11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31)

**Le week-end**

De nombreux trains circulent également les week-ends. Shopping, balades, musées... quel que soit votre loisir préféré, pensez TER !

vers Strasbourg

**30** allers-retours quotidiens

en **17** minutes au centre-ville

vers Strasbourg

**19** allers-retours le samedi

**14** allers-retours le dimanche

Découvrez les horaires des trains destination votre commune en flashant le QR code ou sur notre site [ter.sncf.com/grand-est](http://ter.sncf.com/grand-est)



## Principales délibérations municipales

### SÉANCE DU 11/06/24

Le Conseil Municipal a :

- **Autorisé la signature d'une convention de portage** avec l'établissement public foncier pour acquérir le bien sis 5 rue Leh à Hoerd, pour une durée de 5 ans avec des frais de portage de 1,5% du prix d'acquisition
- **Attribué des subventions :**
  - à la section **Comité de pilotage des asperges** pour le reversement des droits de places pour un montant de 756 €
  - à la section **Badminton** au titre des licences jeunes pour un montant de 312 €



- **Autorisé le Maire** à lancer une procédure des consultations et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu pour la réfection des chemins ruraux
- **Autorisé la vente** de la parcelle cadastrée Section 59 N°399 avec 5,29 ares au prix de 80€ l'are
- **Approuvé des avenants** pour les travaux de réhabilitation, de restructuration et d'extension des équipements sportifs du Centre Culturel de Hoerd
- **Approuvé des avenants** pour des travaux de marquage et des signalisation verticale.

### SÉANCE DU 02/07/24

Le Conseil Municipal a :

Afin de permettre la constitution de réserves foncières nécessaires à la réalisation des projets communaux ou intercommunaux :

- **Demandé à la commission intercommunale d'aménagement fon-**

**cier** de Vendenheim, Bietlenheim, Geudertheim, Hoerd et Weyersheim de prendre la décision de prélever le complément nécessaire sur les terrains inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental

- **Autorisé le maire à signer une convention de coopération** avec le Conservatoire botanique d'Alsace Moselle qui réalisera un état des lieux des populations d'œillettes superbes présentes sur la commune et valorisera les données récoltées et à signer des subventions pour ce projet de maintien de la biodiversité
- **Attribué des subventions :**
  - à des administrés pour des travaux entrant dans le cadre de la sauvegarde et la valorisation de l'habitat patrimonial (deux subventions)
  - au collège **Baldung Grien** afin de permettre à sa section UNSS athlétisme de participer à une compétition à Belfort pour un montant de 207 €

- à l'association du **Centre Culturel** dans le cadre de l'organisation de l'Accueil de Loisirs sans hébergement pour un montant de 3 180 €
- **Adopté le principe de gratuité de la bibliothèque** à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.



### SÉANCE DU 10/09/24

Le Conseil Municipal a :

- **Attribué des subventions :**
  - à l'association **Jumelage Hoerd-Büttelborn** pour un montant de 1 300 €
  - au **Syndicat des Producteurs de Fruits** au titre du fonctionnement pour un montant de 500 €
  - à l'association du **Centre Culturel** dans le cadre de l'organisation de l'Accueil de Loisirs sans hébergement pour un montant de 3 633 €
- **Décidé de renouveler les conventions** avec la Collectivité européenne d'Alsace pour le développement de la lecture publique
- **Accepté l'achat mutualisé** d'un logiciel de mise en réseau des bibliothèques du territoire et autorise Monsieur le Maire à signer le règlement de mise à disposition de bien
- **Pris acte** du rapport annuel 2023 de la gestion des déchets approuvé par le Conseil communautaire de la CCBZ.

### SÉANCE DU 15/10/24

Le Conseil Municipal a :

- **Attribué des subventions :**
  - à l'**Association Les Lutins** pour l'exercice 2023 pour un montant de 62 000 €
  - au **Centre Culturel** au titre de l'organisation du carnaval des enfants pour un montant 2 000 € pour 2024 et fixé le principe d'une subvention plafonnée à 2 000 € pour 2025
- **Approuvé des avenants** pour les travaux de réhabilitation, de restructuration et d'extension des équipements sportifs du Centre Culturel de Hoerd
- **Approuvé des avenants** pour des travaux de marquage et des signalisation verticale.



### SÉANCE DU 12/11/24

Le Conseil Municipal a :

- **Attribué des subventions :**
  - à l'**école Im Leh** pour une classe de découverte escalade pour le CE2 et le CM1 du 25/11/24 au 29/11/24 de 4€ x 4 jours x nb d'élèves
  - d'un montant de 100 € à **chacune des associations caritatives suivantes** : AFM TELETHON, Association régionale Aide aux Handicapés Moteurs (ARHAM), Fondation Protestante SONNENHOF, SOS AMITIE, Chiens Guides de l'Est, AFSEP, Association ARAME



- au titre des licences jeunes et de frais de déplacements **aux associations sportives ou sections du centre culturel suivantes** :
  - Gymnastique - 4927,50 €
  - Football - 2589,60 €
  - Tennis - 1113,06 €
  - Badminton - 735,00 €
  - Tennis de table - 822,00 €
  - Handball - 760,20 €
- **Créé un poste d'adjoint administratif titulaire** à temps complet d'une durée de service de 35/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> février 2025
- **Autorisé Monsieur le Maire** à solliciter, auprès des autorités compétentes, la mise en place d'une interdiction de transit des poids lourds des plus de 3.5 tonnes sur la RD37
- **Adopté le rapport communal** sur l'artificialisation des sols pour la période 2021-2023.



# Simplifiez vos démarches grâce aux formulaires en ligne

Dans le cadre de notre engagement pour simplifier votre quotidien, la mairie met à votre disposition une gamme complète de formulaires en ligne accessibles directement depuis notre site internet.

## DES DÉMARCHES VARIÉES À PORTÉE DE CLIC

Les formulaires en ligne couvrent une large palette de besoins et sont conçus pour vous accompagner dans des situations diverses.

autorisation lors de vos événements associatifs ou manifestations.

- **Demande d'emplacement pour les marchés :** Marchands, facilitez l'obtention d'un emplacement pour participer à nos différents marchés.



## QUELS FORMULAIRES SONT DISPONIBLES ?

- **Carte d'identité et passeport :** Préparez vos demandes en amont pour gagner du temps lors de votre rendez-vous en mairie.
- **Occupation du domaine public :** Demandez une autorisation pour des travaux, l'installation d'un échafaudage ou l'organisation d'un événement.
- **Déclaration d'incident ou anomalie :** Signalez une dégradation, un problème d'éclairage public ou tout autre dysfonctionnement dans l'espace public.
- **Débit de boisson temporaire :** Faites vos démarches pour une

- **Réservation de matériel :** Besoin de tables ou autres équipements pour un événement ? Effectuez votre demande en ligne.

Vous pouvez également retrouver sur notre site internet toutes les informations nécessaires aux différentes démarches concernant la famille, l'enfance ou encore l'état civil.

## COMMENT Y ACCÉDER ?

Rien de plus simple ! Rendez-vous sur notre site internet [www.hoerdtd.fr](http://www.hoerdtd.fr) et cliquez sur l'onglet « Mes démarches ».

## Urbanisme : facilitez vos démarches grâce au guichet unique en ligne !

Le guichet unique en ligne est un service conçu pour simplifier vos démarches administratives liées à l'urbanisme. Plus besoin de remplir des formulaires papier ou de vous déplacer en mairie, **tout peut désormais se faire depuis chez vous !**



Grâce à cette plateforme, vous pouvez effectuer **vos demandes d'autorisation d'urbanisme et certificats d'urbanisme** rapidement et facilement.

Cette dématérialisation permet un gain de temps, une simplification des démarches, une meilleure gestion pour notre service urbanisme ainsi qu'une limitation des supports papiers.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Pour déposer votre demande



<https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

## A qui s'adresser en cas de problème ?

Pour bien orienter vos démarches, voici un rappel des compétences de la mairie et de la communauté de communes :



### La mairie

La mairie est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne :

- **L'état civil,**
- **Les écoles,**
- **L'urbanisme,**
- **Les événements locaux** et les services de proximité.



### La communauté de communes

La communauté de communes gère des compétences spécifiques, notamment :

- **Les déchets :** collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries,
- **L'eau :** approvisionnement en eau potable, gestion des réseaux et assainissement.

En cas de problème, contactez directement l'organisme compétent :

- Pour une question relevant de la mairie, rendez-vous à l'accueil ou contactez-nous au 03 88 60 20 10 ou à l'adresse [mairie@hoerdtd.fr](mailto:mairie@hoerdtd.fr)

- Pour les sujets liés aux déchets ou à l'eau, adressez-vous à la communauté de communes au 03 90 64 25 50 ou à l'adresse [info@cc-basse-zorn.fr](mailto:info@cc-basse-zorn.fr)

Merci de votre compréhension et de votre coopération !

## Des bornes numériques bientôt installées dans la commune

La commune franchit une nouvelle étape vers la modernisation de ses services avec l'installation dès le printemps 2025, de deux bornes numériques :

- L'une devant la mairie afin de remplacer le panneau d'affichage papier
- L'autre dans le secteur de la gare, lieu très fréquenté.

Ces bornes faciliteront l'accès à des informations essentielles : l'affichage légal, les actualités de la commune, les événements, et bien d'autres renseignements utiles.

Ces nouveaux équipements seront directement reliés au site internet de la commune. Les informations mises à jour en ligne seront automatiquement disponibles sur le panneau et les bornes numériques, assurant ainsi une diffusion en temps réel.



# Sécurité aux abords des écoles

La sécurité aux abords des écoles demeure une de nos priorités. Malgré les mesures déjà instaurées, de nombreuses incivilités routières persistent, telles que la vitesse excessive, le stationnement sur les pistes cyclables, la bande piétonne ou encore l'obstruction des trottoirs.

Ainsi, en octobre dernier, un groupe de travail composé, d'élus et de représentants de l'Association des Parents d'Élèves (APELI) et de la Police Intercommunale, s'est réuni pour évaluer l'efficacité des dispositifs existants et examiner les pistes d'amélioration possibles.

À la suite de cette réunion, le tract publié en 2022 a été mis à jour, en mettant particulièrement l'accent sur les règles de circulation à vélo sur la voie publique.

Que vous soyez piéton, cycliste, conducteur ou passager, chaque geste compte pour garantir la sécurité de chacun et notamment celle de nos enfants.

**Toute infraction au code de la route constatée donnera lieu à verbalisation.**



**BIEN VIVRE ENSEMBLE. C'EST IMPORTANT.**

**RESPECTONS CES QUELQUES RÈGLES POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS.**

**École Maternelle**

- 1 La zone de zébras est une zone de Dépose Minute
- 4 Zone piétonne sécurisée - interdiction permanente de stationner de ce côté de la chaussée
- 5 Sécurisation de l'arrivée de la piste cyclable vers l'école maternelle
- 7 Pas de place devant l'école maternelle ? Les 2 parkings de l'école primaire Im Leh sont à 280m, soit 4 ou 5 mn à pied

**Groupe Scolaire**

- 2 Ne pas se garer sur les 2 pistes cyclables qui longent les 2 parkings Grand Rue
- 3 Respecter les priorités du carrefour  
Respecter les panneaux stop
- 6 Ne pas se garer sur le trottoir devant l'école ni sur le passage piéton



## Circulation à vélo : petit rappel



### Parents

- À proximité d'une école, je ralentis et je reste attentif, détendu et patient.
- Je prends le temps de me garer en toute sécurité dans le respect des règles de stationnement.
- Je reste vigilant à ce qui se passe autour de moi.
- Je respecte et j'utilise les passages piétons.
- Je privilégie les modes de déplacement doux.



### Enfants

- Je marche toujours sur le trottoir et je n'y joue pas.
- Je traverse, sans courir, aux passages piétons.
- A vélo, j'emprunte les pistes cyclables dans le bon sens.
- En voiture, j'attache ma ceinture de sécurité et je sors toujours côté trottoir.
- À pied, à vélo ou en trottinette, je fais attention aux voitures et aux autres personnes.
- Je porte mon gilet jaune pour être vu.



Le principe : en l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée. Ainsi, rue Leh, la bande cyclable n'est pas à double sens, aussi les vélos venant de la rue du Traineau doivent emprunter le côté droit de la chaussée.



**Rappel :** La vitesse est désormais limitée à 40 km dans tout le village, même rue de la République, sauf limitation plus restrictive (30 km/h dans certaines zones du village).

Pour la sécurité de tous, merci de respecter cette limitation.

## Attention plante toxique !

Le *Phytolacca americana* appelé raisin d'Amérique ou raisin des teinturiers est une plante originaire d'Amérique du Nord et de la côte du golfe du Mexique.

Introduite comme plante décorative, elle est devenue invasive sur une bonne partie de notre territoire. Elle est vigoureuse, à croissance rapide et peut atteindre jusqu'à 2m de haut, les tiges sont robustes de couleur verte à violacée, la racine est claire.



Mais tout le plant (racine, tige, feuilles et surtout baies) est toxique pour l'homme comme pour la plupart des animaux à l'exception des oiseaux qui participent à la dissémination des graines.

Le seul moyen pour limiter sa prolifération est de procéder à son arrachage systématique dans vos jardins, avec ses racines avant qu'elle ne dépasse 40 cm. Il est plus facile sur de jeunes pousses qui ont des racines moins grandes et moins profondes, de les déterrer.

Cette opération est à réaliser en portant des gants.



## Nouveaux aménagement à la gravière

### AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Début octobre, le directeur de la Gravière de Hoerdts a présenté à la commune l'aménagement écologique réalisé sur le site dans le cadre du plan de remise en état du site après la fin d'exploitation.

Ces travaux de terrassement écologique, réalisés début août, ont consisté en la réhabilitation du chenal (maintien en eau) et du bassin (1900 m<sup>2</sup>) dans la partie Est de la gravière.

Fin octobre, une transplantation de rhizomes de roseaux communs (issus d'un fossé à Weyersheim) a été réalisée. En fonction de la libre colonisation, des replantations complémentaires pourraient être réalisées d'ici un an.



### ÉTANG DE PÊCHE

Un alignement de blocs de grès a été mis en place afin de délimiter l'emprise de l'étang.

Des plantations d'arbres seront réalisées prochainement devant cet alignement.



## Entretien des fossés et des cours d'eau

Sur notre territoire, le SDEA est en charge de l'entretien des fossés et cours d'eau du ban communal. Ces interventions, réalisées par des prestataires selon un calendrier préétabli sont financées par la Communauté de Communes.

En cas de nécessité, pour lever des embâcles par exemple, des interventions complémentaires sont réalisées régulièrement dans le Landgraben et l'Erlengraben. Ces levées d'embâcles sont d'autant plus nécessaires en cas de précipitations importantes afin de limiter le débordement de ces cours d'eau.



## Participez à notre traditionnel nettoyage de printemps !

### À VOS AGENDAS

**Quand ?** Le samedi 22 mars 2025, dès 8h30.

**Où ?** Sur le ban du village.

Dans une ambiance conviviale, nous invitons petits et grands à se joindre à nous pour une matinée placée sous le signe de la solidarité et du respect de l'environnement.

#### Au programme :

- Ramassage des déchets abandonnés pour redonner tout son éclat à notre village.
- Sensibilisation des plus jeunes à l'importance de préserver notre cadre de vie.

#### Pensez à apporter :

- Votre gilet jaune pour une meilleure visibilité.

- Des vêtements adaptés à l'activité et à la météo.

Impossible de nous rejoindre le 22 mars ? **Une alternative s'offre à vous : les Éco-Balades !**

« Je me balade, je ramasse »

**Du 8 au 22 mars**, les conseillers municipaux enfants vous invitent à profiter de vos balades pour ramasser les déchets croisés sur votre chemin.

#### Comment participer ?

- Collectez les déchets lors de vos promenades.
- Déposez-les dans les points de collecte spécialement installés dans les principaux lieux de la commune.

- Et immortalisez votre geste éco-citoyen : prenez-vous en photo avec les déchets collectés et adressez-la à [communication@hoerdts.fr](mailto:communication@hoerdts.fr). Un diplôme du « Parfait petit Éco-baladeur » sera remis aux plus jeunes.

Que ce soit en participant aux Éco-Balades ou en rejoignant le nettoyage de printemps, chaque geste compte pour préserver notre environnement.

Garder notre commune propre est une mission collective qui repose sur l'engagement de chacun ! Nous espérons vous voir nombreux et engagés dans cette belle initiative. Ensemble, construisons une commune plus propre.

# Label « Villes et Villages fleuris »

MAINTIEN DES 3 FLEURS



Tous les trois ans, notre commune est évaluée par un jury d'Alsace Destination Tourisme dans le cadre du maintien de **notre prestigieux label « Village Fleuri »**.

Le 22 juillet 2024, nous avons eu l'honneur d'accueillir une délégation composée de cinq jurés, qui a parcouru nos rues pour apprécier les démarches mises en place en matière de fleurissement, d'aménagement paysager et de gestion environnementale et écologique.

Cette visite a mis en lumière nos efforts constants pour valoriser et préserver notre cadre de vie. Cette démarche à long terme nous a permis de **conserver nos 3 fleurs !**



Ce résultat est le fruit du travail constant mené tout au long de l'année par les services techniques, notamment les équipes des espaces verts, de la voirie et de l'entretien des bâtiments, en étroite collaboration avec la commission Cadre de Vie.

## LE FLEURISSEMENT ESTIVAL 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

- 148** suspensions
- 87** bacs béton ou bois
- 181** jardinières (sur bâtiments publics et sur barrières)
- 6** totems place du Jumelage

de nombreux massifs en pleine terre aux entrées de village, places, placettes.

## Palmarès du Fleurissement A vos agendas !

Cet été, la commission Cadre de Vie a parcouru les rues du village pour évaluer vos initiatives en faveur de l'embellissement et de la préservation de notre cadre de vie.

Les plus belles réalisations seront mises à l'honneur **le samedi 5 avril 2025**, lors d'une agréable balade au départ du lavoir, en compagnie de M. **Éric CHARTON**, conférencier reconnu. Il partagera une fois encore ses précieux conseils sur le fleurissement, l'aménagement et le jardinage au naturel. Cette balade est ouverte à tous.



## La propreté de mon village, une responsabilité partagée

### NOUVEAUX PANNEAUX EXCRÉMENTS

Vous les avez certainement déjà aperçus lors de vos sorties avec vos amis à quatre pattes !

Ces panneaux vous rappellent que ramasser les excréments est un acte de civisme qui permet de laisser la chaussée propre et praticable par tous, sans risque de souillure pour ceux qui circulent à pied, à vélo, en poussette ou en fauteuil roulant.



### ACTEUR ET RESPONSABLE, ÉTÉ COMME HIVER !

- **En hiver**, je dégage la neige accumulée sur les trottoirs devant mon domicile et j'y répands du sel en cas de verglas.
- **En toute saison**, pour la sécurité des piétons qui passent devant chez moi, j'entretiens les trottoirs, les caniveaux et grilles d'évacuation, enlève les mauvaises herbes en bordure de ma propriété...
- Je n'abandonne pas d'objets encombrants et ne jette aucun

détritus de quelque sorte sur la voie publique.

Il incombe à chacun, qu'il soit propriétaire ou locataire, d'apporter son concours au maintien de la propreté du trottoir et du caniveau devant sa maison ou son appartement.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

▶ Arrêté municipal n°107



<https://www.hoerdt.fr/app/uploads/2024/08/Arrete-entretien-de-voirie.pdf>

## Nettoyage des tombes

À l'approche des fêtes de la Toussaint, les membres de la Commission Cadre de Vie ont procédé au nettoyage des tombes abandonnées.

Pour rappel, il appartient à chaque famille de veiller à la propreté et à l'entretien de sa concession.

## Incidivités au cimetière

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI AU CIMETIÈRE

Depuis quelque temps, nous constatons un non-respect des consignes de tri dans les containers mis à votre disposition au cimetière.

Nous vous rappelons qu'il est important de déposer :

- **dans la benne « déchets verts »** prévue à cet effet, toutes fleurs fanées, feuilles mortes, et plantes. Merci de bien retirer les papiers et les plastiques d'emballage, les rubans et mousses, les pots et godets.
- **dans les bacs « déchets plastiques et autres »** prévus à cet effet, les pots et godets de fleurs, les sacs, films, rubans en plastique et les fleurs artificielles.

La dernière benne a tout simplement été refusée par le prestataire et a dû être rechargée et évacuée dans les déchets divers avec un surcoût important. Il est donc dans l'intérêt de tous que ces consignes soient respectées.





## Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants

“ Je suis entrée dans la mairie. J'étais tellement contente. Le maire est arrivé.

Nous avons commencé à visiter la mairie. Au rez-de-chaussée, nous avons vu des gros livres où il y avait écrit quand quelqu'un est mort, quand quelqu'un est né et quand quelqu'un se marie. Puis, le 1<sup>er</sup> étage avec la salle des mariages et le bureau du maire au 2<sup>ème</sup> étage.

Puis, nous sommes redescendus au 1<sup>er</sup> étage dans la salle du Conseil. Nous nous sommes assis autour d'une table ronde où nous avons reçu notre écharpe. Le maire a commencé à parler. Puis, nous avons expliqué nos idées.

Enfin, nous avons fait une photo et nous sommes allés dans la salle des mariages, pour boire et manger quelque chose. ”



CLOTILDE

“ J'ai choisi de continuer l'aventure avec le Conseil Municipal des Enfants parce que j'aimerais poursuivre les projets que nous avons commencé pendant notre mandat, comme le sentier botanique.

Je voudrais de nouveau participer à « la Forêt de Noël », une expérience féérique dans la forêt de Geudertheim et à « la Basse Zorn à l'AN vert » parce que j'avais vraiment adoré ces projets. ”



ELOÏSE



GABRIEL

Les élections se sont déroulées le 15 novembre 2024. Cette année c'était un peu différent parce que nous étions que 4 candidats alors qu'il y avait 8 places.

Mardi soir le 3 décembre lors de notre installation comme conseillers municipaux, nous avons pu visiter la mairie avec Monsieur le maire. J'ai adoré quand le maire nous a appris à mettre l'écharpe : de droite à gauche et le bleu doit toujours être au col.



LUCILE

“ Je suis contente d'avoir été élue au CME. Je vais pouvoir participer davantage aux projets de ma commune et partager mes idées.

Lors de la soirée d'installation des nouveaux élus nous avons été très bien accueillis par Mr le Maire et son équipe, ainsi que par les élus actuels du CME.

Ma première action avec le CME a été d'aider à distribuer, le 4 décembre, des paniers cadeaux pour Noël aux résidents de la maison de retraite du village. J'ai l'impression qu'ils ont bien aimé les chansons qu'on leur a chantées et les cadeaux qu'ils ont reçus.

Bientôt je vais participer à la forêt de Noël, j'ai hâte de découvrir quelle sera ma mission pour cet après-midi féérique ! ”

## Visite de l'hippodrome de Hoerdt

“ Avec le CME, nous avons fait une visite de l'hippodrome de Hoerdt. Nous avons vu plein de choses intéressantes comme les grandes écuries, les hautes tribunes, la petite salle des balances, le bureau des Commissaires ou encore l'énorme piste. J'ai beaucoup aimé les deux courses de galop et le rond de présentation pour voir les chevaux de près ou de loin. Ce qui m'a le plus étonné, c'est le contrôle antidopage par le vétérinaire dans le salivarium, pour éviter les triches. ”

NOÉMIE



## Lancement des festivités de Noël

“ Le 29 novembre 2024, nous, le CME, avons participé au lancement officiel des festivités de Noël au Cœur de Noël. Nous avons annoncé le programme du week-end et chanté des chants de Noël. Des enfants de différentes classes ont fabriqué et accroché des décorations sur le sapin. Ces décorations représentent la paix, la joie et l'espérance. Pour finir, nous avons allumé la boîte aux lettres du Père Noël. ”



LÉA

## Atelier jus de pomme



“ Le 21 septembre, nous avons été tous invités au verger école pour préparer notre jus de pomme bio. On a commencé par cueillir des pommes et des poires qu'on a mises dans une bassine d'eau pour les laver. Après, il fallait les mettre dans le broyeur. Quelqu'un tournait la manivelle et d'autres poussaient. C'était comme à l'ancienne. Tout le monde mettait plein de pommes dedans et ça les broyait en petits morceaux. Les morceaux étaient mis dans un pressoir et ça donnait du jus. On a fabriqué tellement de jus, qu'on a pu en emmener chez nous. ”

Un grand merci à l'association du Syndicat des Producteurs de fruits pour l'organisation de cet atelier qui a enthousiasmé les jeunes élus.



MOANA

Lors du Marché de Noël, les jeunes élus ont vendu des bredeles et organisé une recyclerie de Noël au profit de l'association ERA (association

qui recueille et sauve les chats errants). Ces actions leur ont permis de récolter la somme de 280€ qui a été entièrement reversée à l'association.



## Formation des élèves médiateurs

Il n'est pas toujours facile pour nos jeunes collégiens de savoir désamorcer des conflits entre eux. Depuis plusieurs années, Mmes ROGNANT, professeure d'histoire-géographie, et DEMONGEOT, professeure documentaliste, forment les élèves volontaires à la médiation par les pairs. L'objectif est de donner aux élèves médiateurs des outils pour que les conflits ne soient pas traités dans l'affrontement mais qu'ils apprennent à mettre des mots sur leurs émotions et à trouver des compromis.

Nous comptons ainsi 11 élèves médiateurs dans l'établissement allant de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Ces élèves, encadrés par les deux professeures, peuvent ainsi organiser des médiations et aider leurs camarades à développer des compétences langagières, civiques et sociales.



## Rentrée en musique

Comme chaque année, Mme ROESER, professeure d'éducation musicale, a organisé la rentrée en musique. Cette année, elle était accompagnée de sa nouvelle collègue Mme JACOBY-KIEFFER. Les deux professeures ont ainsi en quelques jours seulement réussi à faire apprendre une

chorégraphie à l'ensemble des élèves et du personnel.

Ainsi le mardi 10 septembre, plus de 400 élèves accompagnés des professeurs, des assistants d'éducation ou encore des agents ont dansé sur la musique « Freed from desire ».

## Cross



43 élèves ont participé au cross inter-district de Bischwiller le mercredi 13 novembre. 14 élèves sont qualifiés pour la prochaine étape et ont défendu leur titre lors du championnat Bas-Rhin qui s'est déroulé le mercredi 27 novembre à Bischwiller. Bravo et bon courage pour la prochaine étape !



## Matinée vivre ensemble

ÉCOLE IM LEH

Vendredi 18 Octobre, à la veille des vacances d'automne, les élèves de l'école Im Leh ont participé à une matinée de cohésion sur le thème du « Vivre Ensemble ».

Les objectifs de cette matinée étaient :

- Accueillir et intégrer les nouveaux élèves de l'école,
- Apprendre à créer des liens entre les élèves des différentes classes
- Se découvrir dans d'autres contextes
- Partager des compétences différentes.

Les plus jeunes élèves de CP-CE1 et de la classe de CE2 étaient répartis en groupes hétérogènes. Ils ont participé à des ateliers préparés et expliqués par les plus grands :

- Atelier photos / Origami organisés par la classe de CM2 de M. FISCHER
- Atelier arts plastiques organisés par la classe de CM1 de Mme CARRAYROU
- Ateliers sportifs organisés par la classe de CM1/CM2 de Mme ROUILLON
- Écoute d'un Conte Musical créé par la classe de CE2/CM1 de M. ZASIECZNY.

Les élèves ont circulé par groupe aux différents ateliers en prenant plaisir d'être avec les autres.

Bien entendu, la pause s'est déroulée autour de gâteaux confectionnés par les parents qui ont été très appréciés.

Les élèves et les enseignants ont été ravis du déroulement de cette matinée !

## Découverte du maraîchage

CLASSE DE CM1/CM2

Fin septembre, les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme ROUILLON se sont rendus dans les champs autour de l'école, accompagnés de M. RIEDINGER, pour découvrir quelques-unes des différentes cultures de notre commune. Ils ont récolté du persil, des carottes, des patates douces, des haricots verts, des poireaux et des betteraves rouges et ont pu en ramener chez eux afin de les déguster.



Avant les vacances, dans le cadre de la semaine du goût, ils ont cuisiné leur repas de midi dans la classe, avec des produits de saison et locaux dont l'achat a été

financé par la mairie. Au menu : salade de carottes, salade de betteraves crues, flan de poireaux aux lardons ou au saumon, gratin de butternut et patates douces et purée de pommes de terre. Un beau moment de convivialité pour clôturer la première période !



## Fête de la Saint-Martin

MATERNELLES

Pour la deuxième année consécutive, les classes de bilingues ont fêté la Saint-Martin à l'école maternelle ce mardi 12 novembre.

Ils ont ainsi chanté et défilé devant toutes les autres classes. Pour compléter ce moment festif L'APELI a offert une brioche à tous les enfants de l'école.





# Bibliothèque : ateliers, évènements, et bien plus encore...

Depuis la rentrée de septembre, l'accès à la bibliothèque de Hoerd est désormais **GRATUIT POUR TOUS** ! Cette gratuité permet à chaque habitant d'accéder facilement à l'information et de profiter d'une offre culturelle riche et variée.



16 octobre 2024 : Atelier « Arabesque autour d'une lettre »

L'accueil des plus petits



crèche



maternelle



Exposition « Les mystères de l'imprimerie : de l'alphabet au mot »

Divers objets : des machines à écrire anciennes, du matériel d'imprimerie, des lettres décorées par les bénévoles, des livres et des revues très datés ont été présentés au public.

## Heure du Conte

Histoire de Loups ou de Petite Fille Papier, peu importe... parce que «le plus beau dans les histoires» ainsi racontées : c'est de voyager et de rêver avec les mots mais aussi de ressentir des émotions et d'obtenir des clefs pour les comprendre.



Que ce soit pour lire, trouver le dernier best-seller, écouter des histoires, bricoler, étudier ou même rêvasser... **Il y a toujours une bonne raison de pousser les portes de la bibliothèque.**

## Les Tricoteuses : la créativité au service de la solidarité !

Vous cherchez une activité conviviale et créative pour vos vendredis après-midis ? L'atelier tricot des Tricoteuses vous ouvre ses portes à la bibliothèque municipale de 16h à 18h, chaque vendredi, de novembre à avril.

Créé en automne 2019, ce joyeux groupe s'inspire de la tradition alsacienne des veillées de tricot. Mais ici, pas question de rester dans le passé : cet atelier mêle partage de savoir-faire, solidarité et créativité. Que vous soyez un as des aiguilles ou curieux de découvrir cet univers, les Tricoteuses seront ravies de vous accueillir.

### UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET ENRICHISANTE

Participer à cet atelier, c'est bien plus que tricoter : c'est un moment de rencontre et de partage. Dans une ambiance rythmée par les rires et l'entraide, la transmission et le divertissement. Et comme l'atelier se déroule à la bibliothèque, vous avez accès à des livres et des ressources pour progresser.

Les Tricoteuses, c'est aussi un espace ouvert aux idées : votre touche personnelle sera toujours la bienvenue. Venez avec vos projets, votre créativité, et vos connaissances, les Tricoteuses seront ravies de partager leur savoir mais aussi d'apprendre de nouvelles choses.



### POURQUOI NE PAS TENTER L'AVEVENTURE ?

Avec une dizaine de membres passionnées et bienveillantes, le groupe n'attend que vous pour grandir et s'enrichir. Que vous soyez jeune ou moins jeune, débutant ou expert, cet atelier est fait pour tous ceux qui souhaitent donner de leur temps pour une belle cause tout en passant un moment agréable.

Un grand merci à l'équipe «Au rendez-vous des aiguilles du cœur» : Bernadette, Georgette, Françoise, Marie-Angèle, Marie-Rose, Michèle, Lilly, Doris pour leurs magnifiques tricotés !

### UN TRICOT, UNE MISSION SOLIDAIRE

Les Tricoteuses ne se contentent pas de tricoter pour le plaisir, elles le font aussi pour une bonne cause ! Chaque année, elles soutiennent une association différente en réalisant des créations utiles. Après avoir tricoté des layettes ou encore des coussins pour l'association Les Blouses Roses, elles s'investissent cette saison auprès de Caritas, en confectionnant des écharpes, bonnets et autres vêtements chauds pour les personnes dans le besoin.

## La passion de la transmission

La passion de la transmission au Musée de l'Asperge ne se limite pas à ses murs ni à ses activités quotidiennes. Elle s'étend également à travers la publication de livres qui rendent hommage à notre patrimoine et à notre histoire.

Parmi les ouvrages en cours de réalisation : la traduction en français du livre de René FRIEDEL, curé à Hoerdtd de 1918 à 1955. Devenu rare et précieux, il est apparu essentiel de conserver une version accessible à tous de cet ouvrage passionnant qui retrace l'histoire du village.

Seulement, ce ne fut pas chose aisée celui-ci étant écrit en allemand gothique. L'équipe en charge du projet a dû ainsi faire face à des difficultés qu'elle n'avait pas imaginées : des erreurs de transcription, des oublis de phrases ou de paragraphe, des traductions littérales impossibles en langue française ou encore des erreurs historiques.

Mais grâce à l'expertise d'Andreas ROTZINGER qui a assuré la transcription en allemand numérique, à l'aide précieuse de son épouse Marie-Claude pour la traduction en français et à la persévérance du comité de rédaction, ce projet a pu prendre forme.

Le livre devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Parallèlement, un autre projet se prépare : un livre de cuisine qui réunira une quarantaine de recettes hoerdtoises. La sortie est prévue courant avril, en pleine période de production de l'asperge. Une bonne raison de l'acheter dès sa parution !



## Musée de l'asperge : un espace ouvert à tous !

Le musée de l'Asperge incarne une véritable vocation pédagogique, cherchant à éveiller la curiosité et l'intérêt d'un public aussi varié qu'inattendu.

Il se veut être **un espace vivant**, ouvert à tous et ne refuse aucune occasion pour ouvrir ses portes à des publics qui n'auraient pas forcément envisagé d'en franchir le seuil.

C'est notamment le cas lorsqu'il accueille des publics jeunes ou lorsqu'il ouvre ses portes pour des occasions particulières comme les fêtes de village.

Ainsi, le musée devient un lieu de rencontres et de découvertes où chacun, quelles que soient ses attentes, peut se laisser surprendre et découvrir la richesse de notre patrimoine.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ Horaires d'ouverture et visites :
  - Dimanches et jours fériés : de 14h à 17h - Entrée Libre
  - Autres jours : visites sur rendez-vous
- ▶ [Reservation@musee-asperge.fr](mailto:Reservation@musee-asperge.fr)  
[www.musee-asperge.fr](http://www.musee-asperge.fr)

## « Sous les étoiles d'Alsace » à Hoerdtd

Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition de « Sous les étoiles d'Alsace », la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a organisé une série d'événements autour du sport, en écho à cette année olympique. Notre territoire a eu la chance d'être choisi pour une séance de « cinéma de plein air » sur le thème du sport hippique.

Ainsi, le 23 août, l'hippodrome de Hoerdtd a accueilli plus de 400 spectateurs pour une soirée inoubliable. Les festivités ont débuté par des animations ludiques et un atelier de bricolage pour enfants, suivis d'un magnifique spectacle équestre avec en point d'orgue, la projection en plein air du film Jappeloup.

Un événement couronné de succès grâce à une belle collaboration entre la CeA, l'hippodrome et la commune de Hoerdtd. Un grand merci à tous les partenaires qui ont contribué à cette belle réussite !



## Conférences

Un cycle de conférences diverses et variées s'inscrivant dans le programme des animations des bibliothèques de la Communauté de Communes de la Basse Zorn a démarré. Ces conférences ont lieu dans la salle de conférences de la Maison des Arts et du Patrimoine.

Une première conférence a eu lieu



le 21 octobre, présentée par M. Rémy MAECHLING et Roland STOLL ayant pour thème « La généalogie, comment retrouver ses ancêtres ».

Une deuxième conférence a eu lieu le 18 novembre, présentée par Jean-Michel RIETSCH et ayant pour thème « Aliénor d'Aquitaine, Femme libre au Moyen Âge ».

Ces deux conférences ont passionné le public présent qui a beaucoup sollicité les conférenciers en fin de présentation. Ce qui est de bon augure pour les prochaines à venir. Surtout soyez attentif. La programmation du premier semestre vous sera communiquée via les réseaux sociaux et le site internet. Elle sera également disponible en mairie.

## Un Dimanche Musical à l'Église de Hoerdtd



Le dimanche 13 octobre 2024, l'Église Catholique de Hoerdtd a accueilli le groupe « Why Note ». Composé de 15 musiciens talentueux (11 accordéonistes et 4 claviéristes) qui ont transporté le public dans un univers mêlant musique classique et célèbres bandes originales de films.



# L'activité des pompiers

## EN QUELQUES CHIFFRES

À ce jour, les pompiers sont intervenus **plus de 100 fois** sur la commune :

**87** secours d'urgence aux victimes,

**4** départs pour incendie

**10** opérations diverses

**Plus de 1000 heures de formation** sont accumulées par tous nos pompiers cette année.

## UN LIFTING POUR LA CASERNE

La caserne des pompiers de Hoerdtd accueille aujourd'hui 5 femmes et 19 hommes dans ses effectifs. Un vestiaire partagé pendant des années n'était plus adapté. Le SIS67 (Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin) a validé une proposition d'aménagement à partir de l'existant pour permettre de séparer le personnel. Ainsi, nos pompiers ont pu mettre à profit leurs compétences pour monter des cloisons et peindre les locaux du rez-de-chaussée.

La stratégie de transition énergétique du SIS67 s'est appuyée sur un pilier pour la réduction de la consommation d'énergie par la sobriété.

De fait, nous sommes maintenant équipés de radiateurs électriques nouvelle génération. La température minimale est fixe et un déclenchement volontaire avec une minuterie augmente la température de 3 degrés lorsque les locaux sont occupés. Le ventilateur soufflant de la remise aux engins est réduit à 5 degrés de

consigne car notre VPS (Véhicule de Premier Secours) est équipé d'une citerne de 200 litres d'eau. Le ballon d'eau chaude sanitaire énergivore est remplacé par des chauffe-eaux électriques alimentant deux points d'eau.

Aujourd'hui, l'outil infrastructurel est efficace et adapté à nos usages. Les casiers accueillants nos affaires et tenues de feu sont commandés pour remplacer nos anciens casiers en bois.

Je remercie tous les acteurs de ce lifting apprécié.



## DES POMPIERS RÉCOMPENSÉS

Le 10 septembre 2024 s'est tenue la cérémonie de remise de médailles et de distinctions au centre de secours de Brumath.

Le sergent-chef David RIEGEL s'est vu remettre une médaille d'argent pour 20 ans de service et le caporal-chef Thomas NOTHISEN a été distingué avec une médaille de bronze pour 10 ans de service. Notons le caporal-chef Tanguy WEBER, muté de Hoerdtd, avec une médaille de bronze pour 10 ans de service. Félicitations pour leur dévouement.

Le sapeur Alois GEISSLER, la dernière recrue de Hoerdtd, a suivi ses formations d'équipier Opérations Diverses et Secours d'Urgence Aux Victimes. Il est à présent opérationnel mais devra encore passer le module Incendie. Bienvenue !



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Contact :  
Adjudant-Chef Laurent STAERK  
06 85 17 04 41  
sapeurs-pompiers@hoerdtd.fr



[www.sis67.alsace.fr](http://www.sis67.alsace.fr)



## MERCI !

Les sapeurs-pompiers hoerdtdois vous remercient du soutien que vous leur avez témoigné lors de la traditionnelle vente du calendrier 2025.



VIE DU VILLAGE



VIE DU VILLAGE

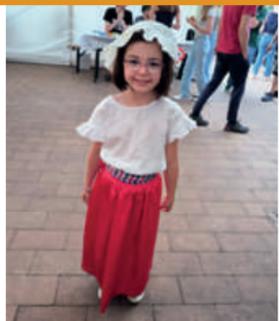
# FÊTE DE L'ÉTÉ

21 JUIN 2024



28 AOÛT 2024

# MARCHÉ ANNUEL



# Fête Nationale

13 JUILLET 2024



25 AOÛT 2024

# JEUX INTERSOCIÉTÉS



# Commémoration des 80 ans de la libération de Hoerdtd

TOUTE LA PROGRAMMATION À VENIR



À l'aube du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Hoerdtd, la commune va rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté et raviver la mémoire de cette page marquante de l'Histoire.

(Salle de Conférence du musée de l'Asperge)  
 • **Les 4 et 11 février 2025** à Geudertheim.

Le cycle a débuté par deux conférences sur le thème « Libérer Strasbourg, la chevauchée de la 2<sup>ème</sup> DB » qui se sont tenues les 9 et 16 décembre. Elles ont remporté un vif succès.



## Exposition sur la Croix de guerre

Le Musée des Arts Populaires (MAP) de Hoerdtd présentera une exposition consacrée à la Croix de guerre, décorations militaires honorant les actes de bravoure et de sacrifice. Située au 1<sup>er</sup> étage du musée, au 12 rue de la Wantzenau, cette exposition sera accessible dès le début de l'année 2025 (les dates exactes seront précisées prochainement).



## UN PROGRAMME D'ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET CULTURELS

Pour marquer cet anniversaire, un programme riche et varié a été conçu, alliant conférences, projections, et expositions :



### Conférences sur l'opération NORDWIND : une tentative allemande de reconquête

Les conférences exploreront l'opération militaire NORDWIND, une offensive allemande visant à reprendre l'Alsace à l'hiver 1945. Animées par des historiens, elles se tiendront :

• **Les 13 et 20 janvier 2025** à Hoerdtd

## Projections cinématographiques historiques

Deux films marquants seront diffusés dans la salle « Le Trait d'Union » à Weyersheim :

- **15 janvier 2025 à 19h30** : Du Tchad à Berchtesgaden ou l'épopée de la 2<sup>e</sup> Division Blindée. Ce film exceptionnel, tourné en 1946 à la demande du général Philippe Leclerc de Hautecloque, retrace le parcours héroïque de la 2<sup>e</sup> DB.
- **30 janvier 2025 à 19h30** : In Memoriam, un hommage poignant aux « Malgré-Nous », ces Alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande.

## UN MOMENT PHARE : LA CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE HOERDT

Le point d'orgue de ces commémorations sera la cérémonie officielle du 15 février 2025, marquant le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Hoerdtd. Cet événement réunira habitants, anciens combattants, et autorités locales, sur le parvis de la Mairie, pour honorer la mémoire des libérateurs et célébrer la paix.

## TRANSMETTRE LA MÉMOIRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce cycle d'événements permet de transmettre aux jeunes générations

la mémoire de ces événements historiques qui ont forgé l'identité et les valeurs de la région. À travers des initiatives culturelles et pédagogiques, la commune perpétue le devoir de mémoire.



## Charles VELTEN, un héros discret s'en est allé

Membre de l'UNC67 de Hoerdtd, Charles VELTEN est décédé le 14 juillet 2024. Discret et modeste, Charles était un véritable héros, décoré de plusieurs distinctions.

Né en 1937 à Geudertheim, Charles a servi en Algérie après avoir été appelé sous les drapeaux en 1957. Le 20 mai 1958, lors d'une mission il fait preuve d'un courage exceptionnel, sauvant la vie de son chef de groupe subissant lui-même de graves blessures. Pour cet acte, il a reçu la Médaille militaire et la Croix de la valeur militaire. Peu après, il est blessé par l'explosion d'une grenade, perdant un œil. En reconnaissance de son sacrifice, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur.

Réformé en 1959, Charles a continué à vivre avec son handicap, avec dignité, restant fidèle à ses engagements envers les associations d'anciens combattants et blessés de guerre.

## Commémoration du 11 novembre 1918



## Jumelage Hoerd-Büttelborn : une dynamique qui ne faiblit pas !

Le jumelage entre nos deux communes est plus dynamique que jamais. Les comités respectifs sont en contact constant et se rencontrent régulièrement pour échanger, planifier et imaginer de nouvelles opportunités de rencontre.

Ainsi sont d'ores et déjà programmés :

- 📅 **10/01/2025** : cérémonie de vœux aux membres du jumelage en partenariat avec l'association « aide aux générations » et l'église évangélique de Klein-Gerau.
- 📅 **02/03/2025** : cortège carnavalesque à Büttelborn
- 📅 **04/03/2025** : cortège carnavalesque à Hoerd
- 📅 **Mars 2025 (date à confirmer)** : visite de la Fondation Margit-Horváth « Camp de concentration » à Walldorf-Mörfelden
- 📅 **18/04/2025** : participation des équipes de jeunes de Klein Gerau au Tournoi de Pâques de l'AS Hoerd
- 📅 **27/04/2025** : participation à la marche gourmande organisée par le club de handball à Hoerd
- 📅 **15/06/2025** : visite du Simserhof et de la ligne Maginot.



Par ailleurs, un nouvel axe de travail s'est récemment dessiné : **favoriser les échanges entre les jeunes Hoerdtiens et les jeunes de Büttelborn**. Il s'agit de leur offrir des opportunités de rencontre mais aussi de parfaire leur maîtrise de la langue allemande.

**Ainsi, si vous souhaitez échanger avec un(e) jeune allemand(e), si vous souhaitez effectuer un stage en Allemagne ou si vous souhaitez participer activement aux activités, n'hésitez pas à contacter l'association : [jumelage@hoerd.fr](mailto:jumelage@hoerd.fr)**

### PETIT REPORTAGE PHOTO :



Pour cette occasion, la section football du SV 1912 Klein-Gerau avait cordialement invité l'équipe Vétérans de l'AS Hoerd à y participer.



**19 OCTOBRE 2024**  
Réunion des 2 comités à Büttelborn



**30 NOVEMBRE ET 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2024**  
Marché de Noël à Büttelborn avec 1<sup>er</sup> salon « Arts et Loisirs »



Lors du Marché de Noël à Büttelborn organisé par l'association « Unser kleiner Weihnachtsmarkt », le stand du jumelage n'a pas désempé de tout le week-end. Nos amis allemands étaient au rendez-vous, heureux de pouvoir à nouveau déguster nos tartes flambées accompagnées d'un petit verre de vin blanc d'Alsace.

Nouveauté cette année, une exposition « Art et loisirs » à laquelle des exposants Hoerdtiens ont participé dont Daniel KRAEHN avec ses magnifiques créations « Métal Art objets revisités » ou encore SB Création - Artiste Verrier avec de belles réalisations en verre.



## Seniors

### SORTIE ANNUELLE

Le 17 septembre dernier, s'est tenue la traditionnelle sortie des seniors, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Cette journée conviviale a rassemblé plus de 350 participants, qui ont eu le plaisir de découvrir le Musée du Pain d'Épices à Gertwiller, un lieu emblématique regorgeant de charme et de gourmandises. La visite a été suivie d'un déjeuner dansant à la Ferme Maurer, où l'ambiance chaleureuse et festive a ravi tous les convives.

Ce moment de partage et de convivialité a une fois de plus rencontré un franc succès, témoignant de l'importance de ces événements pour renforcer les liens et offrir des instants de joie à nos aînés.



### FÊTE DE NOËL

Le dimanche 8 décembre 2024, plus de 350 seniors étaient conviés par la Municipalité à la traditionnelle Fête de Noël qui a eu lieu à l'espace W de Weyersheim.

La journée a débuté par un culte œcuménique, suivi d'un déjeuner raffiné préparé par Jérémy Wurmel et toute l'équipe du restaurant L'Asparagus. L'ambiance festive a

été assurée par une démonstration de danse folklorique du groupe Richstetter Saneflbueme et une animation musicale de l'Harmonie de Hoerd. L'après-midi s'est prolongée sur la piste de danse.

Pour ceux qui ne pouvaient y assister, les élus ont distribué à domicile des colis de Noël, une belle occasion d'échanger et de maintenir le lien. À la Maison de Retraite, la distribution a été assurée par les Conseillers Municipaux enfants.

## Palmarès sportif 2024

### Les meilleurs sportifs hoerdtois à l'honneur



Le 15 novembre 2024, la salle des paris de l'hippodrome a accueilli, comme l'an passé, la cérémonie du Palmarès sportif, célébrant les exploits des athlètes des clubs hoerdtois ainsi que leurs entraîneurs. Cette soirée a été l'occasion de mettre en lumière les performances exceptionnelles de nos sportifs.

Un grand bravo à tous les lauréats, à ceux qui les encadrent et à tous ceux qui, dans l'ombre, assurent la logistique et l'accompagnement de ces jeunes !



En tout, ce sont plus de 80 récompenses qui ont été décernées aux plus méritants. Compétitions Grand-Est, nationales et interdépartementales, par équipe et en individuel, des résultats qui portent haut les couleurs de notre village.



## Label « Commerçant d'Alsace » : le commerce Hoerdtois distingué !



Le label « Commerçant d'Alsace », porté par la CCI Eurométropole, est une reconnaissance précieuse pour les professionnels qui s'engagent dans une démarche continue d'amélioration de la satisfaction client. Ce label est un véritable gage de confiance et de crédibilité, tant pour les consommateurs que pour les commerçants eux-mêmes.

Mention spéciale à Escale Esthetic, qui a également remporté le Trophée OR du concours de la Transition Energétique, un prix prestigieux attribué par l'ES - Electricité de Strasbourg, en reconnaissance de ses efforts pour une consommation énergétique plus responsable.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à nos cinq lauréats. Grâce à leur travail acharné, leur passion et leur engagement, ils contribuent avec brio à l'essor du commerce de proximité et à la vitalité de notre territoire.

Cette année, cinq commerçants hoerdtois ont été mis à l'honneur pour l'excellence de leur accueil et leur professionnalisme :

- Hoerd Optique
- Centre Kalem
- Bulles d'R
- Le Cellier de Betty
- Escale Esthetic



# Agenda

PREMIER SEMESTRE 2025

## JANVIER

**VENDREDI 17** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

## FÉVRIER

**VENDREDI 14** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

**SAMEDI 15** Commémoration de la Libération  
de Hoerd  
📍 Parvis de la Mairie

**DIMANCHE 23** Concert Harmonie  
📍 Église Protestante

**JEUDI 27** Après-midi carnavalesque  
par le Club du Temps Libre  
📍 Hippodrome

**VENDREDI 28** Soirée d'ouverture du Carnaval  
par l'Association Carnavalesque  
Herrefasenacht  
📍 Hippodrome

## MARS

**SAMEDI 1<sup>ER</sup>** Soirée Karneval Party  
par la Section Disco  
📍 Hippodrome

**DIMANCHE 2** Après-midi carnaval des enfants  
par l'Association Carnavalesque  
Herrefasenacht  
📍 Hippodrome

**Culte carnavalesque**  
📍 Hippodrome

**LUNDI 3** Rosenmontag  
par l'AS Hoerd  
📍 Hippodrome

**MARDI 4** Défilé du carnaval  
par l'Association Carnavalesque  
Herrefasenacht  
📍 Centre du village

**VENDREDI 14** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

**SAMEDI 22** Courses premium  
📍 Hippodrome  
Nettoyage de printemps  
📍 Salle Jacques Brandt

**DIMANCHE 30** Marché aux puces  
par la Section HBC  
📍 Village

## AVRIL

**VENDREDI 18** Tournoi de Pâques  
par l'Alliance Basse-Zorn  
📍 Stade municipal

**SAMEDI 19** Courses premium  
📍 Hippodrome  
Chasse aux œufs  
par l'APELI  
📍 Commune

**VENDREDI 25** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

**DIMANCHE 27** Courses hippiques  
📍 Hippodrome  
Marche gourmande  
par la section HBC

## MAI

**MERCREDI 7** Commémoration  
📍 Monument aux morts

**JEUDI 8** Courses hippiques  
📍 Hippodrome

**SAMEDI 10** Élection Miss et Mister Asperges  
par l'AS Hoerd et la Section COPIL Fête  
des Asperges

**DIMANCHE 11** Fête des Asperges  
par la Section COPIL Fête des Asperges  
📍 Village

**JEUDI 15** Courses premium  
📍 Hippodrome

**VENDREDI 23** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

**MERCREDI 28** Courses premium  
📍 Hippodrome

## JUIN

**LUNDI 9** Fête du vélo  
par la Section Cyclo club

**DIMANCHE 15** Fête de l'hippodrome  
📍 Hippodrome

**VENDREDI 20** Fête de l'été  
📍 Centre du village

**MERCREDI 25** Courses premium  
📍 Hippodrome

**VENDREDI 27** Artistes au Presbytère  
📍 Espace Heyler

Le présent agenda est susceptible de modifications.  
Retrouvez tous les événements sur notre site internet  
ou sur notre page Facebook  @Hoerd

[www.hoerd.fr](http://www.hoerd.fr)